



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

République Française
Département 60- OISE

Nombre de Conseillers :
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 15
Absents : 7

Date de convocation :
01/04/2023

Date d'affichage :
01/04/2023

Objet :
N°4724
Vote des subventions aux
associations 2023

De la commune de CAUVIGNY
Séance du 05/04/2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. Francis CHABLE Maire.

Etaient présents :

Mme DAVIAU Christine, M BREEMEERSCH Julien adjoints, Mmes DEPONDY Patricia, JUGAN GORGE Valérie, VIDAL Cécile, MS BARKATS Hervé, GOMEZ François, BARRAULT Pascal, ANCART Grégory, MARTINS José, BROSSARD Frédéric

Absent ayant donné pouvoir : DOREMIEUX Bernadette, DELAERE Cécile, ROZE Julien.

Absents excusés : CLIN David, DUCHESNE ML, RIBEIRO FARIA C, GUIGONNET N

Secrétaire de séance M GOMEZ François.

○○○○○

Subventions aux associations

Le conseil municipal après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

Article 657362 :	CCAS	7 445€
Article 65748 :		
	AFM Téléthon	150€
	UMRAC Oise	200€
	APEI	150€
	Arizona country	300€
	FOOT Noailles Cauvigny	2 200€
	Bibliothèque	1 500€
	Collège Noailles	140€
	Comité des fêtes	9 000€
	OCCE60 Ecole	3 500€
	GCC GSC	1 300€
	GSC Cross	500€
	Récreation	450€
	Sté CHASSE Cauvigny	250€
	Ligue Cancer	200€
	Secours Catholique	200€
	Tennis Noailles	400€
	Jeunes sapeurs-pompiers	300€
	Envol Francastel	150€
	Fil d'ariane	100€
	Maison assistantes maternelles	50€

Pour extrait certifié conforme, Le Maire Francis CHABLE

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

ID : 060-216001347-20230405-4724-BF

